

SAINT EGIDE - SAINT GILLES - Gard

Nouveau programme de terrains à bâtir "Saint Egide" situé sur la commune de Saint-Gilles, proche de toutes commodités : écoles, commerces, etc. Ce lotissement comportera 10 parcelles viabilisées, de surfaces comprises entre 550 m² et 900 m².

Saint-Gilles est une petite ville du Gard en Languedoc-Roussillon, entre Nîmes (20 km), et Arles (15 km). Elle se situe à un carrefour géographique, entre Cévennes et Provence, à proximité de la Méditerranée, du Lubéron et des Alpilles. Sur les rives du Petit Rhône, St-Gilles est une porte de la Camargue. Son port de plaisance sur le "Canal du Rhône à Sète" constitue le principal levier économique de la ville, avec les domaines viticoles des Costières de Nîmes. Il s'agit de la deuxième ville du Gard en superficie (15 000 hectares), et de la cinquième ville du Gard en nombre d'habitants (14 000 habitants).

Son emplacement lui confère un accès facile et une ouverture optimale sur l'extérieur. On y accède par la D572 depuis Arles, la D672 depuis Vauvert, et la D42 depuis [Nîmes](#), où passent les grandes lignes du TGV. La ville se trouve sur le tracé de l'autoroute A54, et accueille également sur son territoire l' Aéroport de Nîmes – Garons.

Permis d'Aménager obtenu

N° du lot	Disponibilité	Prix	Surface totale	Surface plancher max*	Emprise max
1	Dispo	110000 €	600 m ²	Non réglementée	160
2	Dispo	117000 €	800 m ²	Non réglementée	180
3	Pré-réservé	122000 €	810 m ²	Non réglementée	200
4	Dispo	115000 €	625 m ²	Non réglementée	170
5	Dispo	117000 €	650 m ²	Non réglementée	170
6	Dispo	100000 €	755 m ²	Non réglementée	175
7	Dispo	87000 €	600 m ²	Non réglementée	160
10	Pré-réservé	108000 €	550 m ²	Non réglementée	150

Plan opération



Autres informations

Permis d'Aménager obtenu le 7 mars 2019.

Terrains viabilisées en Eau Potable, Eaux Usées, Electricité et Téléphone.
2 stationnements réalisés par Statim

T.A. (Taxe d'Aménagement) : en sus, déterminée à l'examen du Permis de Construire.
P.A.C. (Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif), en sus : 22,66 €/ m² de Surface Plancher (à confirmer par la Mairie)
Frais de notaire : 9% environ (y compris droit d'enregistrement de 5,90%)
Frais de géomètre : NEANT
Caution dégradation VRD : 500 €

Chaque lot doit représenter une surface non imperméabilisée qui est indiquée dans le tableau des surfaces annexé au Règlement.